

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 783



Du 26 août 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉBUT DE SAISON VENDREDI 28 août à 18h30

SALLE DES FETES DE LAISSAUD

PRÉSENCE OBLIGATOIRE, toute absence sera amendée de 140 €

ORDRE DU JOUR

A 17 H 30 : Accueil des participants, signature de la feuille de présence

18 H 30 : Début de l'AG

- Informations du Président
- AG ordinaire
- Comptes 2025-2026 :

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2025-2026.

Intervention du Commissaire aux Comptes.

Affectation du résultat de la saison 2025/2026 (vote).

- Intervention des Présidents de Commission
- Intervention du Conseiller Technique Départemental
- Remise des récompenses : Fair Play – Prix Jean-Paul THENIS- Carton Bleu
- Clôture de l'Assemblée par le Président du District.

**Vous trouverez en annexes
de ce Foot Savoie, le rapport
du président et nos comptes
annuels 2025/2026**

Repas offert par le district à tous les participants à l'A.G.

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Trésorerie	page 2
Commission Sportive	pages 3 à 5
Commission des Jeunes	pages 6 à 9
Commission Futsal	pages 10 à 11
Commission des Coupes	pages 12 à 13

Commission Féminines	page 14
Commission Technique	pages 15 à 17
Commission des Arbitres	pages 18 à 21
Commission Statut de l'Arbitrage.....	pages 22 à 23
Annexes :	page 24



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 24 août 2026

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, souhaitent un prompt rétablissement à notre collègue Denis CRESTEE, membre du Comité Directeur.

TRÉSORERIE

Mercredi 26 août 2026

Virement :

➤ US PONTOISE 106.04 €





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

COURRIER CLUB

CS BELLEY (district de l'Ain) :

Réponse à la demande du CS BELLEY pour intégrer le championnat de Savoie dans diverses catégories.

En accord avec le District de l'AIN.

En U15 votre équipe C évoluera en Savoie, ne pourra accéder au plus haut niveau du District 73.

L'équipe A et B évoluant en District 01 seront considérées équipe 1 et 2.

En U13 l'équipe B évoluera en Savoie et sera considérée comme l'équipe 2, ne pourra accéder au plus haut niveau du District 73.

Pas de coupe de Savoie pour ces catégories (U15 et U13).

En U9, répartition des équipes dans les 2 Districts.

En U7, répartition des équipes dans les 2 Districts.

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Note aux clubs de D2 séniors :

Pour rappel, depuis un an l'article 14-6 des règlements sportifs pour les montées en D1 est en application.

Réunion du lundi 24 août 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

F.C CHAMBOTTE : lu et noté, reçu couleurs maillots équipes 1, 2 et 3.

CHALLES SF : lu et noté, reçu couleurs maillots équipe 1, nous informe qu'ils n'engageront pas d'équipe en D5 pour 2026/2027.



Foot SAVOIE



PV N° 783 du 26 août 2026

MARTHOD SP : lu et noté, reçu l'imprimé avec couleur maillot de prêt.

ENT VAL D'HYERES : lu et noté, reçu couleurs maillots équipes 1 et 2.

U.S LA RAVOIRE : lu et noté, nécessaire fait, votre désidérata était initialement mal renseigné.

Les deux dernières journées se joueront le même jour (article 34-2-1).

ALBERTVILLE FOOT 73 : lu et noté, reçu couleurs maillots équipe 1.

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL : lu et noté, déclaration de match amical.

AIX FC 3 : lu et noté, confirmation d'engagement équipe D5 sur FOOTCLUBS.

NOTES AUX CLUBS

Dernier RAPPEL :

Date d'engagement pour la D5 jusqu'au 31 août 2026 sur Footclubs.

Pensez à valider votre engagement (le statut « accord » doit apparaître en vert)

Suite à une décision du Comité Directeur en octobre 2023, en championnat D5, le forfait général intervient au 5ème forfait, et l'amende pour forfait est ramenée à 50€.

Aucun désidérata non saisi dans les délais impartis sur Footclubs ne sera pris en considération.

Equipes D5 engagées pour la saison 2026/2027 :

A.S MONTAGNY 1, A.S NOVALAISIEENNE 2, A.S HTE COMBE SAVOIE 2, A.S MONT JOVET BOZEL 2, FC LAISSAUD 3, F.C ST MICHEL 2, ENT DRUMETTAZ MOUXY 4, CA YENNOIS 3, AIX FC 3, ST PIERRE SPORT 2, US GRIGNON 2.

Les équipes suivantes sont pré-engagées, elles doivent confirmer leur accord sur Footclubs avant le 31 août 2026 :

- U.S DOMESSIN 2
- F.C SUD LAC 2
- FC LAISSAUD 3

34.1.2.1 - Compétition avec utilisation de la F.M.I. :

Les demandes de modifications devront être réalisées sur Footclubs par les clubs, et cela au plus tard le lundi avant **12h00** qui précède la date programmée de la rencontre.

Pour les matchs programmés en semaine, la demande (telle que formulée ci-dessus) devra parvenir au District au plus tard le lundi avant **12h00** de la semaine précédente.

De plus, pour les demandes de modifications de dates concernant les rencontres devant se dérouler après le 1er mai, ces rencontres ne pourront pas être décalées après la date initialement prévue par le calendrier, mais elles se joueront obligatoirement avant.



Foot SAVOIE

PV N° 783 du 26 août 2026



COULEURS MAILLOTS CLUBS

Utiliser l'imprimé couleurs maillots qui se trouve sur le site du district et mentionner les 3 couleurs obligatoirement. Le document était à retourner compléter avant le 24 août 2026 dernier délais.

Pour les clubs qui n'ont pas fait parvenir l'imprimé à ce jour, la commission applique l'article 24-2-5 règlement du District (amendes).

AS BARBERAZ, AS MONT JOVET BOZEL, ENT F CHAUTAGNE, COGNIN SP, ETS LE BOURGET DU LAC, AS CUINES LA CHAMBRE, ST PIERRE SPORT, AS MONTAGNY, MONTMELIAN A, US GRIGNON

Rappel : Les clubs ci-dessus doivent nous faire parvenir le document couleurs maillots dans les plus brefs délais.

La commission demande aux clubs de FC BAUGES de nous envoyer la couleur de maillot de prêt manquant sur l'imprimé.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93

	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION 450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	
---	---	---



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 24 août 2026

COURRIER RECU

FC ST BALDOPH : Engagement U20

CHAMPIONNAT

Engagements reçus :

BIOLLAY FOOTBALL CLUB – CHAMBERY SPORT 73 – ENT DRUMETTAZ MOUXY – ENT VAL D'HYERES – GAPS – GJ LA SAVOYARDE – FC HAUTE TARENTEISE – LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY – JS CHAMBERY – FC ST BALDOPH – **FC CHAMBOTTE ?**

NOTES AUX CLUBS

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI





U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 24 août 2026

NOTES AUX CLUBS

À ce jour nous avons quarante-six équipes engagées.

Prenez connaissance des poules sur le site du DISTRICT. Pour que la commission puisse établir le calendrier ou d'éventuel changement.

Début du championnat le 13 septembre 2026.

Les poules de brassage de l'automne :

CHAMPIONNAT SAISON 2026/2027 - U15

U15 – Phase Automne

	U15 D1 A
1	AIX F.C. 3
2	A.S. BARBERAZ 1
3	ENT DRUMETTAZ MOUXY 1
4	ENT.VAL D'HYERES 1
5	F.C. CHAMBOTTE 1
6	F.C. DU NIVOLET 2
7	JS CHAMBERIENNE 1
8	U.S. CHARTREUSE GUIERES 1
9	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2
10	U.S. LA RAVOIRE 2

	U15 D1 B
1	E.S. TARENTEISE 1
2	F.C. MERCURY 1
3	F.C. DU NIVOLET 3
4	ENT BASSE MAURIENNE 1
5	U.O. ALBERTVILLE 1
6	ENT FC MAURIENNE 1
7	C.A. MAURIENNE 1
8	GAPS 1
9	G.J LA SAVOYARDE 1
10	HAUTE TARENTEISE 1

	U15 D2. A
1	F.C. CHAMBOTTE 2
2	F.C. DU NIVOLET 4
3	CHAMBERY SPORT 73 1
4	DOMESSIN U.S. 1
5	F.C. SUD LAC 1
6	ENT. DRUMETTAZ MOUXY 2
7	ENT CHALLES ST BAL 1
8	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2
9	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3
10	C.S. BELLEY 3

	U15 D2. B
1	BAUGES FC 1
2	FC LA ROCHETTE 1
3	MERCURY 2
4	E.S. TARENTEISE 2
5	HAUTE TARENTEISE 2
6	F.C. BEAUFORTIN QUEIGE 1
7	GJ LA SAVOYARDE 2
8	ETS LE BOURGET DU LAC 1
9	FC BIOLLAY 1
10	ENT FC MAURIENNE 2



	U15 D2. C
1	AS UGINE 1
2	ENT FC MAURIENNE 3
3	HAUTE TARENTEISE 3
4	ST. PIERRE SPORT 1
5	G.J. LA SAVOYARDE 3
6	A.S. HAUTE COMBE 1

Match A/R

ENT FC MAURIENNE 3 : (US MODANE – FC ST. MICHEL – FC VILLARGONDRAN).
CLUB SUPPORT U.S. MODANE.

ENT FC MAURIENNE 2 : (FC ST MICHEL – FC VILLARGONDRAN – US MODANE)
Club SUPPORT FC ST MICHEL.

ENT. FC MAURIENNE 1 : (FC ST MICHEL – FC VILLARGONDRAN – US MODANE)
Club SUPPORT FC ST MICHEL.

ENT BASSE MAURIENNE : (USC AIGUEBELLE / AS CUINES)
CLUB SUPPORT USC AIGUEBELLE

ENT CHALLES ST BAL 1 : (CHALLES SF / ST BALDOPH)
CLUB CUPPORT CHALLES SF





U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du Lundi 24 août 2026

NOTES AUX CLUBS

Afin de procéder au tirage des plateaux du 1er tour de coupe PITCH le 19 septembre, nous vous invitons à engager votre équipe 1 U12/13 avant le 31 août 26 midi.

Toute équipe 1 qui ne se serait pas engagée sur Foot Club à la date butoir ne sera pas engagée en Coupe PITCH.

Nous vous rappelons que pour vos autres équipes vous avez jusqu'au 13 septembre minuit.

Nous espérons avoir tous vos engagements au plus tard à cette date afin de faire les calendriers pour une parution au PV du mercredi suivant.

Plus tôt nous aurons vos engagements plus tôt nous ferons les poules.

La première journée étant prévue le samedi 26.

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

Utilisation de la FMI est obligatoire

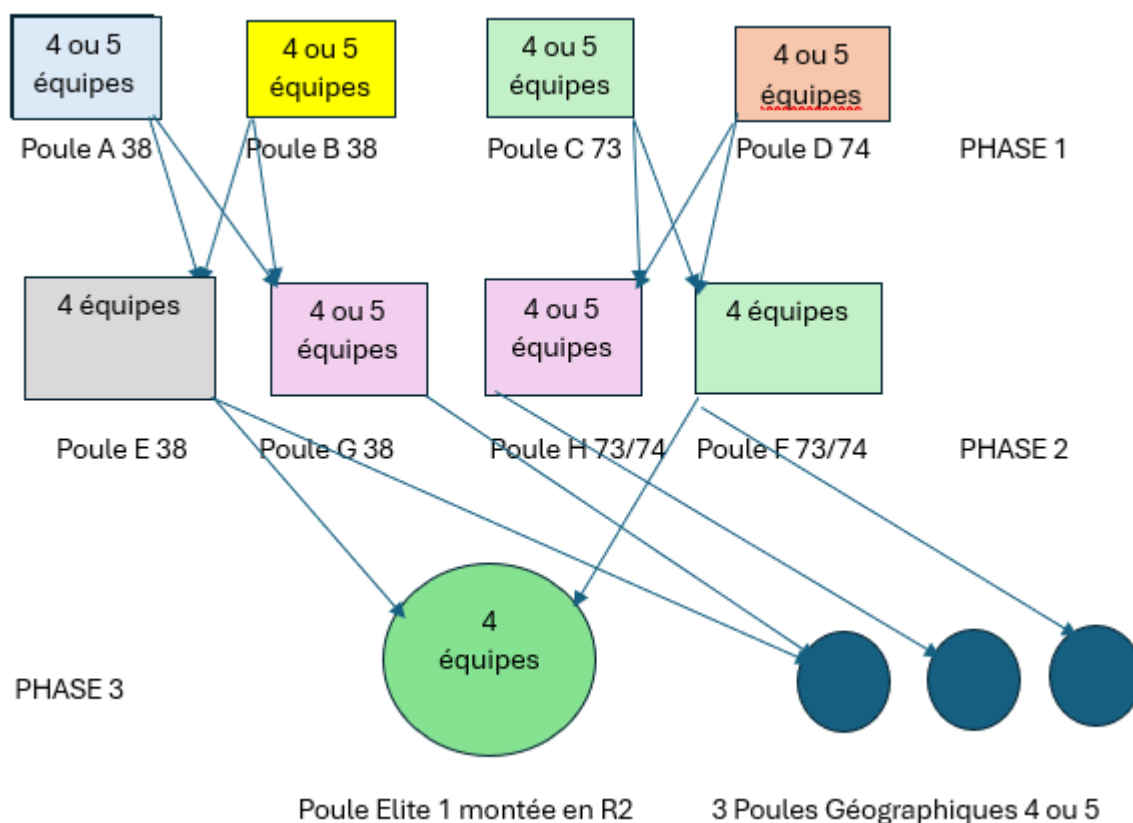
COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 24 août 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

- Le championnat se déroulera en 3 phases.
 - Poule A ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule B ISERE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule C SAVOIE UNIQUEMENT (4 ou 5 équipes)
 - Poule D HAUTE SAVOIE UNIQUEMENT (3 ou 4 équipes)
- 2 premiers poules A et B constituent la poule E et 2 ou 3 derniers poules A et B constituent la poule G
2 premiers poules C et D constituent la poule F et 2 ou 3 derniers poules C et D constituent la poule H
- 2 premiers poules E et F forment la poule élite et le champion accèdera à la R2
Les autres équipes formeront des poules géographiques en essayant de mixer les clubs afin de ne pas jouer 3 fois les mêmes clubs





Pour participer à ce championnat à faibles déplacements, il faut s'inscrire avant le 30 août 26.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, faites un mail officiel du club au district.

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée, le championnat Futsal pour les Districts 38, 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence.

Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+ 1.

Un questionnaire sera envoyé avant le début pour savoir si vous jouez 2 fois 25 minutes sans arrêt du temps ou 2 fois 20 avec arrêt décompté. Pour la deuxième proposition, il faut les équipements nécessaires.

Inscrits en date d'aujourd'hui pour la SAVOIE :

- AF ROCHETTE O
- U O ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX

DATES PAR SEMAINES	COMPETITIONS
28 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 26	J1 PHASE 1

COUPE DE FRANCE

26 AU 27 SEPTEMBRE 26	CADRAGE COUPE DE FRANCE
17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 24 août 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

Pour découvrir les tirages du 2^{ème} tour de CDF, cliquer sur le lien ci-dessous. Les rencontres se dérouleront le dimanche 30 août 2026 à 15h00

<https://laurafoot.fff.fr/competitions?id=449168&poule=13&phase=1&type=cp&tab=resultat>

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE- RAFFIN

1^{er} tour le dimanche 13 septembre 2026 à 15h00

Le tirage est prévu le 31 août 2026

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu courant octobre

FEMININES A 8

En attente

U20 TRIQUET

En attente

U17 TRONCY

1^{er} tour le samedi 5 septembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe GAMBARDELA seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

1^{er} tour le dimanche 6 septembre 2026

Le tirage est en ligne



U13 PITCH

1^{er} tour le samedi 19 septembre 2026 à 14h00

Tirage en ligne sur le FAL début septembre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe PIGNIER
- Soit en Coupe SERALINI

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes
avant le 30 septembre dernier délai.

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00

Le tirage est prévu le 28 septembre 2026

Tirage en ligne sur le FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom et numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

***Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.
Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL avant le lundi 18h00 précédent.***

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL avant le lundi 18h00 précédent

Une amende de 35€ sera établie à tous les clubs ne respectant pas ces 2 consignes





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 24 août 2026

COURRIER RECU

Reçu :

JS CHAMBERY : Alternance U17 ET U20 / féminines et U15.

ETS LE BOURGET DU LAC : Engagement Féminines.

CHAMPIONNAT

Equipes Engagées :

CHAMOUX SF – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – ENT F CHAUTAGNE – JS CHAMBERIENNE – US ST REMY – US LA MOTTE
SERVOLEX – ETS LE BOURGET DU LAC – **FC LA ROCHETTE ?**



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 26 août 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COUNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 septembre 2026 et samedi 26 septembre 2026

Lieu : COGNIN SP – Stade du Château

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 7

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : à définir – Secteur Avant Pays Savoyard

Coût : 90 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscription reçue : 1

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 3

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1



CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 octobre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 24 août 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

REGROUPEMENT des ARBITRES de DEBUT de SAISON 2026 / 2027



A noter :

L'Assemblée Générale des Arbitres

Aura lieu le **samedi 05 septembre 2026**

Sur le complexe sportif et la salle Polyvalente de **CHIGNIN**

L'heure du RDV : **8H30 impératif**

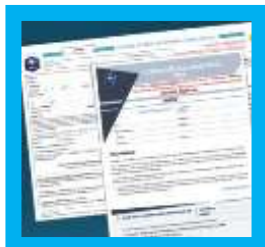
Pour le test physique

Et Assemblée Générale des Arbitres

Rappel : Présence obligatoire pour tous les arbitres



RENOUVELLEMENT DOSSIER LICENCE ARBITRE - SAISON 2026 / 2027



À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES CLUBS

La Commission de District de l'Arbitrage du district de SAVOIE constate en ce début de saison

L'Absence de **65 dossiers d'arbitre**

et

Absence de **41 demandes de licence arbitre en renouvellement**

pour la saison 2026/2027.

Faites les démarches administratives au plus vite

Nous vous rappelons que cette demande de licence doit obligatoirement être validée pour être désigné.
Pour information, la demande de licence doit être effectuée de façon dématérialisée (case à cocher par votre club d'appartenance) **avant le 31 août 2026, délai de rigueur.**

Important : une fois la demande de licence saisie sur Footclubs, le dossier médical doit être transmis sous 60 jours, à défaut, la licence est supprimée, laquelle devra être saisie à nouveau, entraînant une nouvelle date d'enregistrement, ce qui peut entraîner la non-comptabilisation de l'arbitre au titre du Statut de l'Arbitrage renouvelant dans son club, après le 31 août 2026. (R.G FFF Art. 33 statut de l'arbitrage).



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

Sur le site de CHIGNIN ou LES MARCHES 73800

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formationen-initialesarbitres/>

A noter :

**Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,
mais bien par le service formation de la Ligue AURA**

REUNION DES OBSERVATEURS et ACCOMPAGNATEURS ARBITRE – SAISON 2026/2027

Observateur
Accompagnateur
d'Arbitre



La réunion de début de saison des Observateurs et Accompagnateurs "ARBITRE"

Aura lieu :

Le samedi 19 septembre 2026 à 9h00

En collaboration avec le club d'HAUTE COMBE de SAVOIE

Lieu : Stade de Grésy-Montailleur



FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

préparation
Examen Ligue
Arbitrage



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

Les candidats potentiels

Devront adressés une demande motivées à la CDA

Par mail au

District de Football de SAVOIE

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com

DATES A RETENIR

Le vendredi 28 août 2026 : Assemblée Générale des clubs à LAISSAUD

Le lundi 31 août 2026 : Réunion de CDA

Le jeudi 03 septembre 2026 : Réunion Plénière de CDA (19h00)

Le samedi 05 septembre 2026 : Assemblée Générale des Arbitres de SAVOIE à CHIGNIN

Le lundi 07 septembre 2026 : Réunion de CDA

Le samedi 19 septembre 2026 : Réunion des Observateurs et Accompagnateurs District de SAVOIE à GRESY-MONTAILLEUR (matinée)

Le lundi 21 septembre 2026 : Réunion de CDA





COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du lundi 24 août 2025

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres représentant les Arbitres : Mrs Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Denis CRESTEE,

Membres représentants des Clubs : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB, Daniel MAILLAND-ROSSET,

RENOUVELLEMENT DOSSIER LICENCE ARBITRE - SAISON 2026 / 2027



À L'ATTENTION DES CLUBS ET ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage du district de SAVOIE constate en ce début de saison 2026/2027.

Absence de **41** demandes de licence arbitre en renouvellement

Absence de **60** dossiers d'arbitre

Nous vous rappelons que cette demande doit obligatoirement être validée pour être désigné.

Pour information, la demande de licence doit être effectuée de façon dématérialisée (case à cocher par votre club d'appartenance) **avant le 31 août 2026, délai de rigueur.**

Faites ces démarches administratives au plus vite

Important : une fois la demande de licence saisie sur Footclubs, le dossier médical doit être transmis sous 60 jours, à défaut, la licence est supprimée, laquelle devra être saisie à nouveau, entraînant une nouvelle date d'enregistrement, ce qui peut entraîner la non-comptabilisation de l'arbitre au titre du Statut de l'Arbitrage renouvelant dans son club, après le 31 août 2026. (R.G FFF Art. 33 statut de l'arbitrage).

COURRIERS

1-M. Samir KAHOUL, signale qu'il ne représentera plus le club de COGNIN SPORT. Il sera donc indépendant sur la saison 2026/2027 à 2029/2030



2- **M. Semchedine BOUCHELAGEM** (indépendant) formule une demande pour représenter le club d'AIX LES BAINS (club quitté à sa demande saison 2024/2025) ; Demande pour cette saison.

Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA. Ceci avant la date du 31 août 2026. Car le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE.

3- **M. Abdelhamid MEGUIRECHE** (indépendant) question sur la décision et les articles de son statut le concernant, suite à la décision : Statut d'indépendance depuis la saison 2024/2025.

Réponse : Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA qui avait déjà répondu sur ce dossier. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT (précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage)

Début de l'arbitrage- Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION : 500€

300€ pour le club formateur

100€ pour le district d'appartenance

100€ pour la Ligue

Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

DROIT DE MUTATION : 300€

200€ pour le club formateur

100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION (Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage)

Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :

- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCE :

- 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 août, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'à partir de la saison suivante.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.



ANNEXES

- Rencontres
- Compte rendu Financier District 2025/2026
- Comptes annuels District 2025/2026

